

# CHARTRE DE SEL'YON

Sel'Yon est un Système d'Echange Local (SEL). **L'association est ouverte à TOUS**, et favorise la mixité sociale et générationnelle.

Elle renforce **les liens sociaux de proximité**, dans un intérêt de **solidarité** mutuelle et collective.

Elle agit en toute indépendance politique, religieuse ou sectaire, et interdit tout prosélytisme en leur faveur.

Elle peut permettre d'améliorer les conditions de vie sociale et matérielle.

## Fonctionnement

Sel'Yon permet des échanges de savoirs, services, biens au sein d'un réseau d'adhérents, dans la **convivialité** et la réciprocité multilatérale. Ces échanges ont lieu **sans échange d'argent**.

Les échanges se basent sur la confiance, le respect mutuel, l'équité des échanges, et sur **l'esprit d'entraide**.

Sel'Yon évite le gaspillage de certains biens ou denrées. De par son fonctionnement sans échange d'argent, il permet aussi de questionner les rapports à l'argent et à la consommation (cf annexes « questions SEL »).

L'association permet de mettre en valeur les compétences de chacun.

Sel'Yon est une association collégiale, loi 1901, autogérée, et **sans hiérarchie** : les décisions sont prises en commun. Chaque membre est invité à s'impliquer dans son fonctionnement.

Sel'Yon développe ainsi les pratiques démocratiques et participatives.

## Aucune cotisation n'est requise.

Pour les **échanges** : une feuille d'échange est gérée par chaque adhérent, en utilisant une unité fondée sur le temps en minutes : 1 h = 60 minutes = 60 grain de sel (GDS).

Chaque nouvel adhérent démarre avec un compte-temps de + 3 h. Il n'y a aucune pénalité lorsque le compte-temps passe en négatif. La limite à ne pas dépasser est fixée à + ou - 35 h.

Un **catalogue** interactif des offres et des demandes de chacun, ainsi qu'une liste des adhérents, interne à Sel'Yon, permettent les mises en relation.

Des réunions ont lieu tous les mois pour que les membres puissent faire connaissance et aient envie d'échanger les uns avec les autres.

**Sel'Yon effectue une mise en relation entre les personnes et n'est donc pas responsable des qualités, conditions, ou valeurs des services et savoirs échangés.**

**Chaque adhérent doit s'assurer que l'échange est bien conforme à la loi, notamment en matière sociale et fiscale, et qu'il ne met pas en danger sa sécurité ni celle d'autrui.**

« Nous affirmons ainsi que les liens sont plus importants que les biens. »

« Le savoir-être en société peut se développer toujours plus

et la rencontre vaut tout l'or du monde. »

**CONTACT** : [selyonnais@gmail.com](mailto:selyonnais@gmail.com) (A PRIVILEGIER) ou 09.62.25.87.65 si pas d'adresse mail uniquement.

Courrier postal : Pôle associatif - Boite 146 - SEL'YON – 71 bd Aristide Briand 85 000 La Roche sur Yon

lu et approuvé  
le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
prénom et nom  
signature